



# CTL du 22 mai 2014

## COMPTE-RENDU

Le Comité Technique local s'est réuni le 22 mai 2014, à la DDFiP, avec à l'ordre du jour :

- ✓ Regroupement de l'ensemble des services de la Direction rue Saint-Martin ;
- ✓ Présentation des résultats du baromètre social 2013 de la DDFiP 02 ;
- ✓ Tableau de veille sociale 2013 ;
- ✓ Déploiement de la nouvelle application pour les frais de déplacement ;
- ✓ Déploiement de Windows 7 ;
- ✓ Questions diverses.

Seul le premier point était présenté « pour avis », les autres étant des points « pour information ».

La CGT Finances Publiques 02 était représentée par Marie-Pierre BOREL, Patricia MOREAU, François-Xavier POYDENOT et Yan RUDER.

### **1 - Regroupement de l'ensemble des services de la Direction rue Saint-Martin**

Après un débat houleux entre les OS et les membres de la Direction sur nos visions respectives du rôle des instances (CTL et CHSCT) et sur le sens du terme « dialogue social », il a été acté le report de ce point à l'ordre du jour. Dans l'état actuel des choses, le projet immobilier de l'Administration pour installer l'ensemble des agents de la Direction dans les locaux rue St-Martin n'est pas suffisamment avancé pour que les OS puissent se prononcer par un vote favorable ou défavorable. De plus, le projet stabilisé devra en préalable faire l'objet d'un avis du CHSCT.

Dans l'immédiat, nous avons donc uniquement exigé que des plans cotés faisant figurer le mobilier à l'échelle nous soient fournis de façon à avoir une vision réelle de la future installation des agents ... Suite au prochain épisode !

### **2 – Baromètre social 2013 de la DDFiP 02**

Rappelez-vous ! Il y a quelques mois, un sondage dématérialisé vous a été proposé pour évaluer votre niveau de satisfaction (ou insatisfaction !) sur tout un tas de thèmes relatifs au travail et à la vie au travail. Au niveau local, comme au niveau national, un peu plus d'un agent sur deux a répondu à cette enquête.

Pour l'Aisne, il en ressort une situation disparate selon les grades et les services, mais certains points constants peuvent être notés.

Sans surprise, les agents de l'Aisne sont très majoritairement préoccupés par la charge et la répartition de la charge de travail. Par ailleurs, près de 80 % des agents estiment leur stress du au travail à un niveau élevé voire très élevé.

Par contre, les agents de l'Aisne portent un regard positif sur l'ambiance dans les cellules de travail et sur leurs relations avec leur supérieur direct. Ils restent globalement motivés.

La CGT s'est attachés à mettre en exergue les points qui fâchent :

- ✓ La position de plus en plus délicates des chefs de services qui ont bien du mal à piloter et apporter un soutien aux agents en l'absence de pilotage et de soutien de leur propre hiérarchie.

- ✓ La situation désormais intenable dans les services « en première ligne », notamment les SIP et Les SIE. Ainsi, 49% des agents des SIP se déclarent démotivés et 80% des agents des SIE jugent que la 1ère source de stress est la charge de travail.

Mais peu importe les chiffres, une fois le constat fait, la question essentielle que nous avons posé à la direction est : « que proposez-vous pour améliorer la situation ? »

Outre les sempiternelles allusions à des réunions – groupes de travail et autres simplifications, et après un silence gêné, le Directeur a bien été obligé de reconnaître que le nœud du problème était le manque de moyens humains. Nous avons une fois de plus demandé à l'Administration de mettre ses actes en conformité avec son discours : émettre un avis négatif lors du prochain CTL « suppression d'emploi » et se porter grévistes lors du prochain mouvement social. Bref, nous avons affirmé avec vigueur qu'il était plus que temps que les cadres A + et A ++ prennent leurs responsabilités, plutôt que de compatir aux malheurs vécus quotidiennement par les petites mains sous leurs ordres. Malheureusement, nous n'avons une fois de plus rencontré aucun écho ... Etonnant, non ???

### **3 – Tableau de veille sociale 2013**

Ce tableau, examiné pour la première fois l'an dernier, permet de dresser un état du climat social au sein de la Direction.

Si les enseignements de l'an passé ont été retenus, des points de vigilance demeurent notamment en ce qui concerne les écrêtements d'horaires, et les congés non pris. Nous avons demandé qu'une analyse plus fine soit effectuée afin de déterminer les causes réelles de ces situations.

Par ailleurs, le TBVS met aussi en exergue les services où le dialogue professionnel est insuffisant sinon nul au regard du nombre de réunions organisées dans l'année .

Sur ces sujets, la direction nous a affirmé qu'elle continuait à rester attentive.

### **4 – Présentation de la nouvelle application « frais de déplacements »**

Pas grand chose à dire, sinon que la nouvelle application sera ouverte à partir du 2 juin prochain. Son utilisation semble plutôt complexe (bonjour les simplifications). Les agents auront droit au minimum à une E-formation de deux heures et à une formation en présentiel pour les itinérants.

L'Administration nous promet d'être disponible pour assurer un soutien technique aux agents qui rencontreraient des difficultés. Quant à l'hypothétique accélération des délais de remboursement, nous verrons à l'usage ...

### **5 – Basculement des postes informatiques sous Windows 7**

Mieux vaut tard que jamais ! La DGFiP quitte la préhistoire (XP) pour rejoindre les temps modernes. Windows 7 sera déployé de juin pour les services à dominance fiscale jusqu'en septembre pour les autres services, en espérant que tout se passe bien (problèmes de compatibilité avec certaines applications locales utilisées notamment dans la FGP). Mais la Direction nous assure que tout sera mis en œuvre pour que les agents n'aient pas à en pâtir.

### **6 – Questions diverses**

- ✓ Concernant la nouvelle « prime d'accueil », la Direction nous a indiqué que le recensement était fait dans la FF et en cours dans la FGP. Mais lorsque l'on demande les critères d'attribution, ceux-ci restent flous, y compris pour les services de Direction.
- ✓ Nous avons également interrogé la Direction sur le versement de la prime d'intéressement : pour une fois, une réponse claire : pas de nouvelles ...